



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 22 mars 2019

N° 2019-139

Convocation du 15 mars 2019

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE
M. Marik FETOUEH à Mme Laetitia JARTY-ROY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 11h40

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 22 mars 2019	Délibération
	Direction des archives	N° 2019-139

**Direction des Archives - Programmation culturelle 2019 - Partenariat avec l'association Tout Art Faire
- Organisation d'un cycle de 6 conférences - Décision - Autorisation**

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération ville de Bordeaux n°D-2015/402 en date du 28 septembre 2015, il a été décidé de créer, à compter du 1^{er} mars 2016, un service commun des archives rattaché à la ville de Bordeaux. Outre la commune de Bordeaux, les communes de Bruges et Pessac, ainsi que Bordeaux Métropole ont participé à la mise en place de ce service commun.

Par délibération Bordeaux Métropole n° 2017-678 en date du 24 novembre 2017, il a été acté le rattachement du service commun des archives à Bordeaux Métropole.

Un avenant au contrat d'engagement entre la commune de Bordeaux et Bordeaux Métropole a été signé le 22 décembre 2017. Aux termes de celui-ci, la commune de Bordeaux confie au service commun des archives la mise en place d'un programme d'actions culturelles destinées à valoriser le patrimoine archivistique de la ville d'une part, et à élargir et diversifier le public fréquentant l'établissement, d'autre part.

C'est dans ce cadre que les Archives Bordeaux Métropole proposeront en 2019 un cycle de 6 conférences destinées au grand public en partenariat avec l'association Tout Art Faire.

Afin de préciser les obligations de chacune des parties relatives à la mise en œuvre de ce cycle de conférences, une convention entre Bordeaux Métropole et l'association Tout Art Faire a donc été établie.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération de la ville de Bordeaux n°D-2017/458 en date du 20 novembre 2017 par laquelle le Conseil municipal de Bordeaux accepte le rattachement à la Métropole de Bordeaux du service commun des archives à compter du 1^{er} janvier 2018 et en approuve les modalités de financement spécifiques,

VU la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2017-678 en date du 24 novembre 2017 portant modification du rattachement du service commun des Archives,

VU l'avenant n°1 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune de Bordeaux en date du 22 décembre 2017,

VU l'avenant au contrat d'engagement entre Bordeaux Métropole et la commune de Bordeaux en date du 22 décembre 2017,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il y a lieu de valoriser le patrimoine archivistique de la ville de Bordeaux et d'élargir le public fréquentant les Archives Bordeaux Métropole en proposant régulièrement des cycles de conférences grand public,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le partenariat entre les Archives Bordeaux Métropole et l'association Tout Art Faire pour la mise en œuvre d'un cycle de 6 conférences en 2019 pour un montant de 1 500 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole ou son représentant à signer la convention de partenariat annexée ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2019, chapitre 011, compte 6228, fonction 315.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 25 MARS 2019	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 25 MARS 2019	Monsieur Jean-François EGRON